

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Antoine SANTOS, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, M. Pascal BROCHARD, Marie-José MORICE BOU SALA, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : M. Pascal BINET qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Laëtitia CAMUS qui donne pouvoir à Mme Christelle BRILLAUD
M. Patrick PERDRIAU qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 06/10/2022

Mme Jacqueline BLAIN est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2022-10/01

OBJET : PROJET DE MEDIATHEQUE – VALIDATION DU PROJET CULTUREL ET DE LA FICHE ACCESSIBILITE

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de création d'une médiathèque. Elle précise que, dans l'ordre des choses, il convenait, préalablement, de rédiger le projet culturel de la commune.

Pendant un an, le Comité de Pilotage du projet a travaillé à l'écriture de ce projet culturel en y associant les forces vives de la commune (écoles, accueil de loisirs, association, maisons de retraite, etc) ainsi que les partenaires tels que la Bibliothèque Départementale de Vendée et la Direction Régionales des Affaires Culturelles.


Madame le Maire donne la parole à Mme Jacqueline BLAIN qui expose le contenu du projet culturel.

Dans une première partie, celui-ci retrace l'historique de la bibliothèque des Brouzils et dresse le constat qu'elle n'est désormais plus adaptée aux besoins actuels (superficie de 53 m² seulement, peu visible, mobilier non adapté, faible amplitude horaire d'ouverture, etc). Tous ces éléments freinent le développement des activités nouvelles.


Dans une seconde partie, le projet culturel décrit les enjeux et orientations souhaités pour la nouvelle médiathèque. Elle devra tout d'abord être située dans un emplacement stratégique au centre de la vie communale et en l'occurrence dans le quartier des Foyers Soleil pleinement intégré dans la vie communale (point de jonction de plusieurs liaisons douces, zone de passage très fréquentée, centre-bourg, EHPAD, proximités des écoles...).

Lieu culturel de proximité, la future médiathèque s'attachera à accueillir et à proposer une offre documentaire pour tous les publics. Néanmoins, de par les enjeux du projet et les possibles partenaires, certains publics ont été identifiés : la petite enfance, la jeunesse en général et les adolescents en particulier, les actifs, les seniors, les publics en situation de handicap et ceux éloignés de la lecture...

Les enjeux du futur établissement :

-  Proposer un service de lecture publique accessible à tous
- Proposer une offre documentaire attractive et diversifiée

- Proposer des collections spécifiques
- Adapter ses horaires d'ouverture en lien avec les attentes du public
- S'ouvrir aux nouvelles pratiques culturelles


 Créer un équipement culturel structurant pleinement intégré dans la vie communale et intercommunale

- Participer à l'attractivité de la commune
- Impulser une nouvelle dynamique culturelle (programmation culturelle)
- Développer des actions de médiation en lien avec les partenaires locaux
- Participer au développement du réseau des bibliothèques


 Investir la bibliothèque de son rôle social


- Créer un aménagement de type 3ème lieu
- Créer un lieu de rencontre intergénérationnel
- S'ouvrir à des nouvelles pratiques de convivialité
- Favoriser l'inclusion numérique

 Une surface et un bâtiment adaptés aux besoins de la commune

 Horaires : Ouverte actuellement 5 heures par semaine, l'objectif de la future médiathèque sera d'assurer 16 heures d'ouverture hebdomadaire conformément aux préconisations de la convention avec le Département.

 Une journée dans la semaine sera réservée à l'accueil des scolaires et des groupes.

 La tarification, la durée et les quotas de prêts sont harmonisés au niveau du réseau des bibliothèques. Le prêt sur l'ensemble des bibliothèques est gratuit.

 Développement d'une offre documentaire attractive : un fonds d'environ 6 000 livres sera mis à disposition

Le budget prévisionnel

- Le budget prévisionnel, hors subvention, est estimé, à ce jour, à **1 342 410 €**, des financements vont être sollicités auprès de L'État, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), du Conseil Départemental de la Vendée ainsi que de la Communauté de Commune.

L'accessibilité

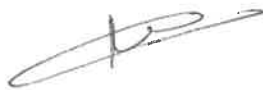
Madame Jacqueline BLAIN ajoute qu'une fiche accessibilité a également été rédigée ; cette pièce constitue une annexe au projet de culturel. Ce document synthétise notamment tous les outils qui seront mis en place afin de faciliter l'accès à la Médiathèque pour tous : personnes handicapées (bâtiment de plain-pied sans seuils, éclairage adapté, etc), personnes éloignées de la lecture (en adaptant les collections et la signalisation notamment).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

1. De valider le projet culturel ci-joint et les moyens nécessaires à la mise en place et au fonctionnement de la future médiathèque des Brouzils
2. De valider la fiche d'accessibilité constituant une pièce annexe du projet culturel
3. D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Jacqueline BLAIN



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

